



Appel à candidatures – Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

La Confédération suisse recherche une personne candidate au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes pour la période 2025-2028.

1. Contexte

Le 27 mars 1997, la Suisse a ratifié la Convention des Nations Unies du 18 décembre 1959 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Il s'agit d'un traité international consacré à la protection des droits des femmes. Dans le processus dynamique de la réalisation de l'égalité entre femmes et hommes, cet instrument juridiquement contraignant joue un rôle moteur.

La Confédération suisse encourage des candidatures suisses fortes au sein des organes de traité sur les droits humains, à savoir des comités spécialisés des Nations Unies chargés de surveiller le respect des accords internationaux dans le domaine des droits humains. Le Comité CEDAW fait partie de ces organes.

2. Champ d'activités du Comité CEDAW

Le Comité CEDAW se compose de 23 membres en charge de surveiller l'application de la CEDAW par les États parties. Les États parties doivent présenter leur premier rapport dans les deux ans après leur ratification à la CEDAW, et les suivants tous les quatre ans. Le Comité CEDAW examine chaque rapport avant d'émettre les suggestions et recommandations générales qui lui semblent utiles et de les transmettre à l'État partie concerné.

En vertu du Protocole facultatif à la CEDAW, le Comité CEDAW a aussi compétence de recevoir et d'examiner des plaintes individuelles. Celles-ci peuvent être présentées par des particuliers relevant de la juridiction d'un État partie victimes d'une violation d'un des droits énoncés dans la CEDAW. Enfin, le Protocole donne la possibilité au Comité d'ouvrir une enquête confidentielle à l'encontre d'un État partie qui porte gravement ou systématiquement atteinte aux droits couverts par la CEDAW.

3. Fonction, volume de travail et défraiement d'un-e expert-e au Comité CEDAW

Cette fonction constitue une activité accessoire exercée à titre bénévole. Le mandat de membre du Comité CEDAW a une durée de quatre ans et peut être renouvelé. Après le processus de sélection nationale, une élection compétitive aura lieu à New York en juin 2024. Il n'y a donc aucune garantie d'élection après une présélection réussie au niveau national. L'expert-e prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2025.

Les membres du Comité se réunissent à Genève pour les sessions officielles du Comité qui ont lieu trois fois par an (février-mars, juillet, octobre-novembre), à chaque fois pour une durée d'environ trois à quatre semaines. Au total, le travail de membre du Comité CEDAW correspond à environ 3 mois par année, sans compter le travail de préparation personnel nécessaire.

Il s'agit d'un engagement non rémunéré et volontaire pour l'ONU. Les frais occasionnés par les voyages, les hébergements et les repas sont remboursés conformément aux directives de l'ONU.

4. Profil recherché pour la candidature suisse

Les compétences et qualités suivantes sont recherchées :

- Connaissances approfondies dans le domaine des droits des femmes ;
- Connaissances des institutions suisses, de la législation et des mesures dans le domaine de l'égalité ;
- Expérience professionnelle attestée dans le domaine des droits des femmes ou de l'égalité ;
- Expérience à un poste à responsabilité au sein d'une organisation en lien avec les droits des femmes ou à un poste similaire au sein d'une structure privée ou publique ;
- Expérience dans le domaine international et connaissances de l'ONU et de ses méthodes de travail ;
- Connaissances des processus de fonctionnement d'un Etat ;
- Impartialité et indépendance vis-à-vis des autorités fédérales et cantonales ;
- Personnalité indépendante et capacité à adopter une attitude impartiale dans les relations avec autrui, même sous pression ;
- Très bonnes connaissances orales et écrites d'au moins deux langues des Nations Unies, dont l'anglais ;
- Compétences interculturelles avérées ;
- Capacité d'écoute et esprit d'équipe marqué ;
- Capacité de négociation et force de conviction.

5. Dépôt des candidatures et calendrier

Les dossiers de candidature comprenant un CV détaillé, une lettre de motivation, deux personnes de référence et un extrait du casier judiciaire doivent être envoyés par email à l'adresse suivante : info@ebg.admin.ch

- Date limite de dépôt des candidatures : 6 mai 2022
- Sélection des candidatures : mai 2022
- Interviews des candidat-e-s sélectionné-e-s : juin 2022
- Décision finale : juin 2022
- Annonce de la candidature suisse : automne 2022
- Campagne : automne 2022 - juin 2024
- Date des élections des candidats au Comité CEDAW : juin 2024
- Entrée en fonction en cas d'élection : 1^{er} janvier 2025
- Fin du mandat : 31 décembre 2028 (avec possibilité de se représenter pour un second mandat de quatre ans)

Un comité de sélection interne à l'administration fédérale (DFI, DFAE) procèdera à l'examen des candidatures reçues et invitera les personnes candidates répondant aux exigences à un entretien.

6. Campagne pour la candidature suisse

La personne candidate sélectionnée par la Confédération devra être élue par les États parties à la CEDAW en juin 2024.

En règle générale, il y a plus de candidatures que de sièges à pourvoir. C'est pourquoi la personne sera officiellement soutenue par la Suisse avant et durant cette élection : une campagne aura lieu dès l'automne 2022, jusqu'en juin 2024. Dans ce cadre, plusieurs voyages et des rencontres sont à prévoir. Durant la campagne, les frais occasionnés par les voyages, les hébergements et les repas sont pris en charge par le DFAE et le DFI conformément à leurs directives.

7. Renseignements

De plus amples informations sont disponibles ici :

- [HCDH | Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes \(ohchr.org\)](#)
- [Rules of Procedure of the CEDAW Committee](#)

Pour tout renseignement complémentaire, les demandes sont à adresser par email aux deux personnes suivantes :

- Madame Sylvie Durrer, directrice BFEG (sylvie.durrer@ebg.admin.ch)

- Madame Régine Gachoud, collaboratrice scientifique, Secrétariat d'Etat DFAE (regine.gachoud@eda.admin.ch)